

Bien que la mondialisation puisse placer les objectifs économiques devant la santé, nous pouvons en même temps utiliser ses outils et ses structures pour créer la paix, la justice et un monde meilleur. Pendant ces vingt dernières années des instruments juridiques, des documents techniques, des stratégies et des directives ont été adoptées et des réseaux mondiaux se sont constitués qui peuvent être utilisés dans la lutte pour l'allaitement. Voici des instruments qui peuvent nous aider à créer une culture d'allaitement face à la mondialisation.

Le Code international de commercialisation des substituts du lait maternel et les résolutions subséquentes de l'Assemblée mondiale de la santé (www.who.org) établissent les règles de commercialisation des aliments pour nourrissons et les conditions que doivent remplir les entreprises, les systèmes de soins de santé et les gouvernements afin de veiller à ce que l'allaitement soit protégé.

ACTION: Informer les agents de santé et les éduquer sur l'importance du Code et comment le mettre en oeuvre. Aider à surveiller les pratiques commerciales et la publicité des fabricants d'aliments pour nourrissons. Aider les gouvernements à réglementer la commercialisation de ces produits. (Voir *Qui a transformé le Code international en loi nationale?*, p. 3)

L'Initiative Hôpitaux Amis des Bébé (www.unicef.org/programme/breastfeeding/baby.htm) vise à ce que toutes les maternités deviennent des centres d'appui à l'allaitement. Tout hôpital peut prétendre au diplôme "Ami des Bébé" s'il refuse les dons ou les ventes à bas prix de substituts du lait maternel, de biberons et de tétines, et s'il suit les dix étapes pour l'allaitement réussi.

ACTION: Les organisations et les personnes qui luttent pour l'allaitement doivent encourager les maternités et les hôpitaux à devenir "Amis des Bébé". Vous pouvez chercher l'appui de la International Lactation Consultant Association (ILCA) pour former les agents de santé et pour obtenir la certification des maternités et des hôpitaux.

La Stratégie mondiale pour l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (www.who.org) demande aux gouvernements d'appliquer le Code international et s'attaque aux problèmes de malnutrition et d'excès de poids, par le biais de l'encouragement de l'allaitement exclusif pendant les premiers six mois et l'allaitement poursuivi jusqu'à deux ans complété par des aliments locaux sains et nutritifs.

ACTION: Faire pression sur les autorités locales et sur les gouvernements pour qu'ils mettent en oeuvre les recommandations de la Stratégie mondiale. Profiter de l'expérience et des ressources de l'ILCA afin d'augmenter les taux d'allaitement exclusif.

La Convention sur les Droits de l'Enfant (www.unicef.org) est l'instrument de droits de l'homme le plus largement accepté dans l'histoire. Seulement trois pays ne l'ont pas encore ratifié (à savoir Etats Unis, Somalie et Timor Leste).

ACTION: Expliquer aux mères et aux enfants ce que sont les droits de l'enfant, dans les écoles et dans les groupes d'appui aux mères. Insister auprès des autorités pour que les principes de la Convention soient appliqués.

La Convention de l'OIT sur la Protection de la maternité (www.ilo.org) comporte des recommandations spécifiques pour la protection de la maternité et pour permettre aux mères d'allaiter

Le mouvement mondiale de l'allaitement continue le Boycott Nestlé!

Le Boycott Nestlé est une des campagnes de consommateurs les plus réussies. Il vise les produits Nestlé, parce que c'est la plus grande entreprise d'aliments pour bébés et parce qu'elle continue à faire la promotion commerciale de l'alimentation artificielle:

- Nestlé donne aux mères des informations biaisées qui découragent l'allaitement.
- Nestlé continue à donner des échantillons gratuits et des stocks de lait industriel.
- Nestlé donne aux agents de santé des incitations pour promouvoir ses produits.
- Les étiquettes Nestlé n'énoncent pas clairement les risques de l'alimentation artificielle. Parfois ces étiquettes sont rédigées dans une langue que les mères ne comprennent pas.

C'est parce qu'elle cherche continuellement à contourner le Code que Nestlé est l'objet d'un boycott des consommateurs dans une vingtaine de pays. Le Boycott ne s'arrêtera que lorsque les politiques et la pratique de la société Nestlé se seront conformées au Code international et aux résolutions subséquentes de l'AMS. Pour plus amples renseignements, voir le site internet www.babymilkaction.org



leurs bébés sur les lieux de travail.

ACTION: Expliquer la Convention de l'OIT aux employeurs, aux dirigeants syndicaux, aux agents de santé et aux mères, en utilisant les circulaires des entreprises, les réunions des syndicats, les dialogues avec les mères, les agents de santé et les employeurs.

La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination de la femme (www.un.org/womenwatch/daw) est le seul traité à reconnaître les droits reproductifs de la femme. Il est un instrument important pour protéger la maternité et le droit de la femme à allaiter son enfant.

ACTION: Utiliser la Convention pour faire pression sur le gouvernement afin qu'il protège les femmes qui souffrent de discrimination à cause de la maternité ou parcequ'elles veulent allaiter leurs enfants.

La Commission du Codex Alimentarius (www.codexalimentarius.net) est un programme conjoint FAO/OMS qui établit les normes internationales pour les aliments, dans le but d'assurer des pratiques équitables dans le commerce des aliments et pour protéger les consommateurs. Ses activités sont fortement influencées par l'industrie alimentaire.

ACTION: Travailler avec les gouvernements et avec les ONG qui participent aux réunions du Codex pour veiller à ce que le Code international et les résolutions pertinentes de l'AMS soient intégrés dans les normes pour les laits industriels et les aliments de complément.

Les groupes d'appui mère-à-mère (www.lalecheleague.org) sont un mécanisme qui permet aux mères de s'unir pour partager leurs expériences d'allaitement et pour se donner un appui solidaire.